



Ouest Guyane

Planning de collecte des Encombrants et des Déchets Verts
Commune de **Saint-Laurent du Maroni**

Communiqué du mois de **Décembre 2018**

La présidente de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais informe les habitants de **Saint-Laurent du Maroni** que le ramassage des déchets encombrants et le ramassage des déchets verts s'effectueront aux dates suivantes :

	Secteur de collecte	Rue, Résidence, Lotissement, Quartier			Date de collecte des ENCOMBRANTS	Date de collecte des DECHETS VERTS	
A diffuser : du 25 Nov. au 06 Déc. 2018	SECTEUR A	A1	Chandon	Les Cultures	Marinas	Mardi 04 Décembre (1 ^{er} MARDI du mois)	Mercredi 05 Décembre (1 ^{er} MERCREDI du mois)
		A2	Place Verdun	Fatima	Paradis		
			Monnerville	Paddock	Raynard		
			Schoelcher	Carnot	Damas		
		A2	Hugo	Vilot	Tourtet		
			Montravel	Malouet	Chapelain		
Danton	Sarraut		Gal De Gaulle				
A diffuser : du 25 Nov. au 13 Déc. 2018	SECTEUR B	B1	Rousseau	Guynemer	Marant	Mardi 11 Décembre (2 ^{ème} MARDI du mois)	
			Marceau	Catayée	Orchidées		
			Thiers	Barrat	Rue du Port		
		B2	Simon	Jadfad			
			Symphorien	Rivierez	Vill. Chinois		
			Tourtet	Gal De Gaulle	Cité Aurore		
A diffuser : du 02 au 20 Déc. 2018	SECTEUR C	C1	Les Rivages	Rés. Du Maroni	Mardi 18 Décembre (3 ^{ème} MARDI du mois)	Mercredi 12 Déc. (2 ^{ème} MERCREDI du mois)	
		C2	La Charbonnière	Lot. Flamboyant			Village Balaté
		C3	Village terre rouge, V. Espérance, V. Pierre, V. St Jean, Route de St. Jean.			Mercredi 19 Déc. (3 ^{ème} MERCREDI du mois)	Pas de collecte
		C4	Lot. Moucaya	Av. Ch. Colomb jusqu'à St Louis		Jeudi 20 Déc. (3 ^{ème} JEUDI du mois)	Mercredi 12 Déc. (2 ^{ème} MERCREDI du mois)
A diffuser : du 15 au 27 Déc. 2018	SECTEUR D	D1	Lac Bleu	Puits Gallot	Les Hameaux	Mardi 25 Déc. (4 ^{ème} MARDI du mois)	Mercredi 26 Déc. (4 ^{ème} MERCREDI du mois)
			Rés. St Maurice	Sables Blancs	Awara		
		D2	Lot. Les Ecoles	Flore	Maryflore	Jeudi 27 Déc. (4 ^{ème} JEUDI du mois)	
			Rte de St-Maurice	Amapa 1 et 3	La Carrière		

***Chaque tas ne doit pas dépasser 2m³**

***Respectez les jours de collecte :**

**Sortez vos encombrants et déchets verts devant chez vous (sans gêner la circulation)
24 heures avant le passage du camion.**

***Les déchets verts et les encombrants ne doivent pas être mélangés.**

***Les déchets de démolition, déconstruction, ou paysagers ne sont pas collectés lors du ramassage -
Contactez une entreprise spécialisée.**

Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais - Service Environnement
2, rue Bruno Aubert - BP 26 - 97360 - Mana
Tél: 0594 34 34 94 e-mail : info@ouestguyane.fr



Ouest Guyane

Planning de collecte des **encombrants et des déchets verts**
Communes **d'Apatou, Mana et Awala-Yalimapo.**

Communiqué du mois de **Décembre 2018**

La présidente de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais informe les habitants des communes **d'Apatou, Mana et d'Awala-Yalimapo** que le ramassage des déchets encombrants et le ramassage des déchets verts s'effectueront aux dates suivantes :

	Secteur de collecte	Date de collecte des ENCOMBRANTS	Date de collecte des DECHETS VERTS
A diffuser : du 02 au 12 Déc. 2018	Awala-Yalimapo	Mercredi 12 Décembre (Le 2 ^{ème} Mercredi du mois)	Pas de collecte des déchets verts
	CD 22 (Av. Paul Henri)		
	CD 8		
	Lotissement Couachy		
	Lotissement Sarcelles		
	Bassin Mine d'Or		
A diffuser : du 16 au 26 Déc. 2018	Bourg de Mana	Mercredi 26 Décembre (Le 4 ^{ème} Mercredi du mois)	Mercredi 19 Déc. (3 ^{ème} Mercredi du mois)
	Lotissement Ananas		Bourg uniquement
	CD 9		
	(De l'Av. Jean Galmot jusqu'à Mana Bourg)		
	CD 10		
	(Rue Sœur Madeleine Dauphin - Route jusqu'à Javouhey)		
Javouhey			
	Charvein		
A diffuser : du 14 au 24 Déc. 2018	Apatou Bourg	Lundi 24 Décembre (Le 4 ^{ème} LUNDI du mois)	Pas de collecte des déchets verts
	Sparouine		
	Maïman		
	Ecart Nord		

***Chaque tas ne doit pas dépasser 2m³**

***Respectez les jours de collecte :**

Sortez vos encombrants et déchets verts devant chez vous (sans gêner la circulation)

24 heures avant le passage du camion.

***Les déchets verts et les encombrants ne doivent pas être mélangés.**

***Les déchets de démolition, déconstruction, ou paysagers ne sont pas collectés lors du ramassage - Contactez une entreprise spécialisée.**

Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais - Service Environnement

2, rue Bruno Aubert - BP 26 - 97360 - Mana

Tél: 0594 34 34 94 e-mail : info@ouestguyane.fr



INFORMATIONS AUX HABITANTS

DES COMMUNES DE
SAINT-LAURENT DU MARONI, MANA,
AWALA-YALIMAPO et APATOU.



Le Service Environnement

de la Communauté de Communes

de l'Ouest Guyanais

(CCOG) vous informe

des bonnes pratiques à adopter pour la collecte
des déchets verts et des encombrants

La veille du jour de collecte :

- Présentez les déchets verts et les encombrants en tas de moins de 2m³ devant votre domicile ou sur une aire de regroupement prévue à cet effet (Les tas supérieurs à 2m³ ne seront pas collectés).
- Ne déposez pas votre tas contre une clôture, ni à proximité de câbles électriques ou de boîtiers téléphoniques car le ramassage des déchets verts et des encombrants se fait au grappin.
- Vos tas (déchets verts et encombrants) ne doivent pas gêner la circulation sur le domaine public.
- Ne mélangez pas les déchets verts et les encombrants. En mélange, ces déchets ne seront pas collectés.

Le Service Environnement de la CCOG vous informe également que la collecte des déchets verts et des encombrants est réalisée par deux entreprises différentes. Un collecteur ne ramassera pas les déchets qui ne le concerne pas et réciproquement.

Veuillez réserver un bon accueil aux agents de collecte, leur travail est important pour tous.

Le calendrier de collecte est communiqué à la radio et est disponible sur le site www.ouestguyane.fr

Attention !

Les usagers ne respectant pas ces consignes, sont susceptibles d'être

verbalisés par la Police Municipale. Article R635-8 du Code pénal.

Pour toute information, contactez le Service Environnement de la CCOG au 05.94.34.34.94